

# GÉNÉRALISER ET AMPLIFIER L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## L'ESSENTIEL

- En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'éducation au développement durable (EDD) est l'un des enjeux majeurs de notre École : il s'agit de faire de chaque élève un futur citoyen éclairé et responsable sur des sujets capitaux qui exigent une évolution considérable de nos sociétés.
- Après consultation de la communauté scientifique, d'inspecteurs et de professeurs, le Conseil supérieur des programmes a accru la dimension « développement durable » de l'ensemble des disciplines des programmes de la scolarité obligatoire. L'année dernière, l'élection des éco-délégués a permis une mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement. Cet élan remarquable sera encore amplifié cette année, dans l'optique de l'agenda 2030 et des Objectifs de développement durable.

### Les passeurs de l'éducation au développement durable : élèves, enseignants et acteurs territoriaux

- L'élection des **éco-délégués** dans chaque classe de collège et de lycée est désormais obligatoire. Leurs missions et leurs contributions aux projets d'établissements sont précisées. Des outils collaboratifs d'auto-évaluation et de reconnaissance des acquis seront mis à leur disposition.
- À destination des **formateurs et des enseignants**, une nouvelle formation nationale annuelle est ouverte, spécifiquement consacrée aux aires éducatives et à la création de groupes régionaux des aires éducatives. Le pilotage territorial de l'EDD est assuré par des référents désignés dans les établissements et coordonnés par une mission académique et nationale.
- En s'appuyant sur la mobilisation des acteurs territoriaux, institutionnels et associatifs, un travail en réseau impliquant écoles, collèges et lycées permet notamment d'établir des **continuités pédagogiques inter-cycles**. Il fait l'objet d'une valorisation par le nouveau référentiel E3D composé de trois niveaux d'engagement.

### L'éducation au développement durable dans les programmes

Dans la note d'orientation et de propositions qu'il a publiée en décembre 2019, le Conseil supérieur des programmes a insisté sur différents aspects :

- **une approche à travers toutes les disciplines** des contenus d'enseignement relatifs au développement durable, au changement climatique et à la biodiversité, afin à la fois de former l'esprit scientifique des élèves et de développer leur relation sensible au monde ;
  - **l'importance de se fonder sur l'observation**, point de départ de la démarche scientifique ;
  - **la nécessité de développer l'attitude rationnelle des élèves** dans leur approche des questions environnementales.
- Le Conseil a par ailleurs proposé cinq fils verts – l'air, l'eau, le feu, la terre et la vie – « se prêtant de manière privilégiée à une construction structurée autour de pôles thématiques à la croisée des discours scientifiques, artistiques, littéraires, etc. Ils offrent diverses possibilités de développer un enseignement explicite et progressif, et de mettre en évidence des interactions complexes. »

Ces différentes propositions ont été prises en compte et intégrées dans les programmes publiés en juillet 2020.

## Une nécessaire et progressive compréhension de l'environnement et du vivant

La finalité est de mettre en avant les phénomènes qui sous-tendent la réflexion et les actions autour du développement durable. **Dès les cycles 1 et 2**, les programmes invitent à **une première sensibilisation** par des activités autour des différentes formes de la matière et de la vie, et de leurs évolutions. Cet apprentissage est approfondi et enrichi dans les **cycles 3 et 4**, notamment en sciences, par la **contextualisation de notions mathématiques ou de physique-chimie**. **En sciences de la vie et de la Terre, le sujet est travaillé selon un approfondissement progressif** pour montrer la nécessité d'approches systémiques.

## Une réflexion sur les relations entre les humains et l'environnement

Celle-ci est menée :

- à travers le domaine « **Questionner le monde** » (cycle 2) ;
- **en français et dans les disciplines artistiques**, pour porter le regard sur la nature à travers des auteurs et artistes de différentes époques ;
- **en histoire**, en visant la temporalité des changements climatiques notamment depuis les débuts de l'industrialisation ;
- **en technologie**, en pensant aux cycles de vie et aux contraintes environnementales lors de la conception d'un objet.

## Les conséquences des questions liées au développement durable sur la vie en société

Plusieurs disciplines y font référence :

- **la géographie** aborde le sujet du développement durable pour permettre aux élèves de comprendre et d'évaluer l'organisation des sociétés au regard de ces problématiques ;
- **en langues vivantes** (étrangères et régionales), le thème de l'environnement dans le contexte linguistique et culturel des régions

de la langue enseignée éclaire les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales ;

- **l'enseignement moral et civique et les sciences de la vie et de la Terre** posent la question de la responsabilité humaine, individuelle comme collective, ainsi que celle de l'engagement.

## Des programmes aux projets éducatifs en école et en établissement

Afin que les élèves s'emparent des enjeux du développement durable, il importe de les rendre pleinement acteurs des changements de pratiques, des modifications de comportement et d'une réflexion globale à l'échelle de leur école ou de leur établissement : c'est tout l'enjeu **des projets qui sont conduits sous l'impulsion des éco-délégués** et qui ont vocation à se développer pour préparer les futurs citoyens éco-responsables.

## Le Foredd 2021 : une réunion de tous les acteurs pour le développement durable

Depuis 2009, le Forum de ressources pour l'éducation au développement durable (Foredd) est un séminaire co-organisé par la Dgesc, l'IGÉSR et le réseau Canopé, en lien avec le commissariat général au développement durable. La mise en synergie de la communauté éducative, de la jeunesse, des scientifiques, de la société civile, des territoires permet d'accompagner la mobilisation et l'engagement de tous, afin d'inscrire la France dans l'horizon de l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable.

**Le Foredd se tiendra les 28 et 29 janvier prochains à Amiens.** Il sera consacré au thème « **Santé et développement durable : enjeu mondial, défis locaux** ».

Les inscriptions doivent être réalisées auprès de la direction territoriale Hauts-de-France sur son site Internet : <https://www.reseau-canope.fr/forum-des-ressources-pour-leducation-au-developpement-durable/inscription.html>

## Le projet des éco-délégués du collège Michelle Pallet, en Rep+

Avec l'équipe de l'établissement, les élèves du collège se sont engagés dans la démarche E3D (école ou établissement en démarche de développement durable) depuis deux ans. L'action des éco-délégués s'organise autour de 5 axes :

- **une sensibilisation collective aux économies d'énergie**, relayée dans les enseignements : calculs et mesures des consommations, production d'une affiche présentée au niveau académique, rédaction d'un écrit à destination de la collectivité territoriale visant à modifier les équipements du collège (ampoules basse consommation, etc.) et des économies vérifiées à la clé ;
- **un plan anti-gaspillage et de tri des déchets** mobilise l'ensemble de la communauté éducative. Les éco-délégués se sont mobilisés en intervenant auprès de leurs camarades lors de la pause méridienne, avec l'enseignante de SVT, afin d'encourager les gestes éco-citoyens ;
- **une collaboration avec le conseil départemental** pour obtenir des financements inscrits dans le projet E3D : fourniture d'une gourde à chaque élève du collège (réduction des déchets plastiques), équipement des personnels en vélos électriques (réduction des gaz à effet de serre), création d'un jardin écologique favorisant la biodiversité, avec l'installation d'une ruche et d'un hôtel à insectes ;
- **un partenariat social et pédagogique avec l'épicerie sociale du quartier** et son jardin partagé ;
- **un lien inédit avec l'atelier départemental de Canopé** qui s'installe dans les locaux du collège à compter de la rentrée 2020. Des contacts ont déjà été pris entre les éco-délégués et les formateurs afin de bénéficier de ressources et d'animations nouvelles. Une semaine en faveur du développement durable est prévue en mars 2021 : elle sera animée par les élèves éco-délégués.



## 8 mesures pour l'éducation au développement durable

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines et du système Terre ;
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres ;
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale.

### OBJECTIF : AGIR EN CITOYENS RESPONSABLES

#### MESURE 1

**Faire** de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc.)

#### MESURE 3

**Consacrer** une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable

#### MESURE 5

**Engager** les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable

#### MESURE 7

**Intégrer** les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle

#### MESURE 2

**Élire** un éco-délégué par classe de collège et de lycée

#### MESURE 4

**Intégrer** les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable

#### MESURE 6

**Étudier** le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège

#### MESURE 8

**Créer** un prix EDD 2030\* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées

\* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'Onu